

Le Pecq, le 20 décembre 2023

Chers Membres,

Nous vous invitons à participer à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de votre club qui se tiendra le samedi 20 janvier 2024 à 14 heures 30 dans le club house à l'adresse suivante :

Gymnase Marcel Villeneuve 1 boulevard de la libération 78230 LE PECQ

Tous les membres du Yacht Club du PECQ y sont les bienvenus pour débattre de la vie du club et de ses projets. Les conjoints et les parents des élèves de l'école de voile sont également invités.

En fin de séance, le comité directeur sera heureux de partager avec vous une galette des rois autour d'un verre de l'amitié.

## Ordre du jour :

- Allocution du Président
- Rapport moral
- Rapport de l'activité école de voile
- Rapport de la commission sportive
- Rapport financier
- Renouvellement partiel du comité de direction
- Fixation du montant des cotisations pour l'année 2024

Si vous désirez qu'une question particulière soit traitée, merci de nous en aviser dans les plus brefs délais.

Nous vous rappelons que le droit de participer au vote est réservé aux seuls membres du club à jour de leur cotisation 2023 et âgés d'au moins 16 ans.

Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir (ci-dessous).

D'autre part, si vous êtes adhérent depuis plus de six mois et âgé de plus de 16 ans et que vous souhaitez participer plus activement à l'organisation et à la vie du club, nous vous convions à faire acte de candidature pour devenir membre du Comité de Direction.

Comptant sur votre présence et vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année,
Amicalement,
Secrétaire du Yacht Club du Pecq
A remplir par tout membre actif de l'association, âgé d'au moins 16 ans, à jour de sa cotisation 2023, ne pouvant se rendre à l'Assemblée Générale.
POUVOIR
Je soussigné(e)
donne pouvoir à M., Mme
pour me représenter à l'assemblée générale du Yacht Club du Pecq
Fait à, le
Signature: